

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE  
HAUTE-GARONNE**

**N° 92/2016**

**OBJET : Ajustement budgétaire de la section de fonctionnement du Budget Général –  
Décision Modificative n°1**

**L'an deux mille seize et le 04 octobre à 20h30**

**Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 25 septembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.**

**PRESENTS** : M. PACHER René, M. PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. CAILLAT Pierre Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme WATREMETZ Marie Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

**POUVOIRS** : Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine

**ABSENTS EXCUSES** : M. SIRABELLA Roger, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. DELCASSE Jean, Mme ARRAZILS Marie Christine, M. POURRINET Jacques,

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur CHENIN Jean été nommé secrétaire de séance**

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à un ajustement budgétaire sur la section de fonctionnement pour les raisons suivantes :

- Abonder l'article 678 par un virement de crédit de l'article 6156 et 6227 afin de couvrir un dépassement dû par la prise en charge de l'annulation d'un titre de refacturation repas ALSH Auterive de 2006 à l'encontre de la commune d'Auterive.

**Section de fonctionnement – Dépense :**

- Chapitre 67 (autres charges exceptionnelles) :

- Augmentation de crédits à l'article 678 (autres charges exceptionnelles) pour un montant de 6 000 €

- Chapitre 011 (charges à caractère général) :

-Diminution de crédits à l'article 6156 (frais de maintenance) pour un montant de 3 000 €

-Diminution de crédits à l'article 6226 (frais d'acte et de contentieux) pour un montant de 3 000 €

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité:

- **Adopte** la décision modificative n°1 du budget général 2016 à intervenir comme ci-dessus exposé ;
- **Mandate** le Président à toute fin d'exécution de la présente.

**Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.**

**Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.**

Le Président,  
Serge BAURENS